

Zeitschrift: Actio : un magazine pour l'aide à la vie
Herausgeber: La Croix-Rouge Suisse
Band: 94 (1985)
Heft: 8

Rubrik: Événement

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 04.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

ÉVÉNEMENT

Yves Seydoux

Défiant l'air du temps marqué du sceau des spécialistes, le nouveau médecin-chef de la Croix-Rouge suisse a opté pour «la voie large», comme il se plaît à le dire lui-même.

Spécialiste en médecine interne, il fut de 1971 à 1977 médecin-chef adjoint à l'Hôpital régional de Martigny, activité qu'il exerça parallèlement à celle de médecin privé dans la cité d'Octodure. Mais très vite, nous confie-t-il, il va déborder de son rôle purement médical et se consacrer de plus en plus à des activités médico-sociales. D'abord par conviction et nécessité, puis par plaisir. Ainsi participera-t-il à la conception et au développement de la médecine préventive en milieu scolaire pour la région de Martigny. Michel Vouilloz travaillera également à titre bénévole au sein de la Ligue valaisanne contre le cancer, de l'Association valaisanne contre le diabète. Il ne manquera pas non plus d'encourager les autorités locales et régionales pour qu'elles développent les soins à domicile. Michel Vouilloz consacrera également une bonne part de son énergie à l'éducation à la santé dans les écoles professionnelles, auprès des jeunes de 16 à 19 ans. Cette activité le conduira à s'intéresser de près aux problèmes liés à la toxicomanie et notamment à la question de la réinsertion des anciens toxicomanes.

Nouvelle étape en 1980. Le Conseil d'Etat valaisan le nomme médecin cantonal. Il entre en fonction en 1981, au premier janvier. A ce titre, il est le conseiller de l'Etat du Valais pour tous les problèmes de santé publique et de médecine. «Il s'agissait de concilier quantité de points de vue divers, nous dit-il; ceux des médecins d'abord, ceux des communes, autonomes par rapport aux cantons, sans oublier les points de vue d'associations et institutions diverses, actives dans le domaine de la santé. Pour y parvenir, le dialogue et encore le dialogue... l'écoute des autres surtout. C'est une faculté que j'ai beaucoup développée dans l'exercice de la médecine et que je ne manquerai pas d'appliquer dans le cadre de ma nouvelle fonction.»

— Notre abondance de ressources, notre confort, ne

Nouveau médecin-chef de la Croix-Rouge

C'est sur un Valaisan, âgé de 46 ans et originaire de Martigny, le docteur Michel Vouilloz, que les membres du Conseil de Direction de la Croix-Rouge suisse ont porté leur choix pour occuper le poste de médecin-chef de la Croix-rouge suisse. Le docteur Michel Vouilloz entrera en fonctions le 1^{er} juin 1986. A cette date, il remplacera le docteur Frédéric de Sinner, en fonction depuis 1978 et qui quitte pour raison d'âge. Actio» se propose ici de dresser un bref portrait du nouvel élu.

sont-ils pas un obstacle à la coordination, à un esprit de solidarité?

Là, Michel Vouilloz hésite quelque peu mais répond tout de même par la négative. «L'esprit de solidarité existe et je l'ai rencontré. Mais il se trouve qu'en Suisse, dans le domaine sanitaire, certains secteurs sont sur-représentés et d'autres ne le sont pas suffisamment. Par exemple, le système des soins à domicile est encore lacunaire alors que le système hospitalier est d'un excellent niveau. Au niveau préventif, même problème. Je suis d'avis que la santé (et il souligne le mot santé), participe d'un projet global.»

— Le fait que l'on a de la peine à y parvenir n'est-il pas lié à un problème de rentabilité? Les malades dans les hôpitaux rapportent plus à certains que des gens éduqués à vivre sainement. (Sourire de l'intéressé...)

«La collectivité en tout cas y perd. Mais, comme médecine, je ne pose pas le problème en terme de rentabilité économi-

que, même si cet aspect est important dans le débat. L'hospitalocentrisme suisse s'explique entre autres par le fait que les hôpitaux suisses sont des lieux de recherche et de formation exemplaires. La qualité des soins en est une conséquence. La difficulté consiste à offrir à la population suisse des prestations «extramuros» d'un niveau comparable.

Ajoutez à cela l'autonomie de nos régions, et le tour est joué. Or dans ce contexte, une organisation non gouvernementale, telle que la Croix-Rouge, a un rôle important à jouer en tant qu'auxiliaire des pouvoirs publics. Ce qu'elle ne manque pas de faire. C'est d'ailleurs l'un des aspects qui m'a conduit à m'intéresser au travail de médecin-chef de la Croix-Rouge suisse. J'y ai vu une amplification et une prolongation de mon travail de médecin cantonal. Le rayonnement national et international de cette institution est pour moi une immense motivation.»

— Comment le docteur Vouilloz voit-il l'une des tâches principales du médecin-chef de la Croix-Rouge qui consiste à recruter 4000 femmes au moins, volontaires de surcroît, pour compléter les effectifs du Service Croix-Rouge, l'un des piliers du Service sanitaire coordonné: l'époque n'est-elle pas peu propice au volontariat et, qui plus est, en uniforme?

«Je suis tout à fait conscient que cette tâche occupera une bonne partie de mon énergie. En tant que chef du Service sanitaire de l'Etat major cantonal civil de la défense, j'ai pu me convaincre de la nécessité du Service sanitaire coordonné. Et mon expérience de médecin cantonal au cours de laquelle j'ai été confronté au problème de l'engagement de personnel paramédical me sera ici d'une grande utilité. Il s'agit de motiver des gens. Dans toutes mes entreprises, j'entends mettre l'accent sur les échanges humains. En ce qui concerne les volontaires à conquérir pour le Service Croix-Rouge, je pense que cette motivation passe par une revalorisation de leur position et dans les écoles de soins infirmiers que j'ai pu visiter, je me suis rendu compte de l'intérêt croissant des élèves pour les soins en cas de catastrophe. Comme la Croix-Rouge agit en pareilles situations, on pourrait imaginer dès lors que les volontaires du SCR participent à des actions sur le terrain, à l'échelle 1:1. Mais je n'ai pas encore mis au point un véritable plan d'action.»

Terrain, le mot est lâché. Michel Vouilloz ne se voit pas trop souvent derrière son bureau. Il ne croit qu'à un seul principe: celui de se rendre compte par lui-même des problèmes qui se posent, là où ils se posent.

«Nous devons unir tous nos efforts, agir à tous les niveaux, pour mettre à la disposition des individus un système permettant d'offrir une prestation adéquate à chacun, dans chaque situation...»

Du Valais, Michel Vouilloz aura désormais un coin de la pupille braqué sur Berne.

Et dans un peu moins d'un an, ce sera pour lui le départ d'une nouvelle aventure humaine. La Croix-Rouge suisse s'en réjouit.

Kurt Bolliger, président de la Croix-Rouge suisse, félicite le docteur Michel Vouilloz (à gauche) qui entrera en fonctions en tant que médecin-chef de la Croix-Rouge le 1^{er} juin 1986.

